



NÉNUPhAR

32 E bd de Beauvillé
80000 Amiens
03.22.89.31.72.

« Chose-Objet-Corps » Colloque NÉNUPhAR Amiens – Mai 2008

Comité scientifique : Christophe Alsaleh, Valérie Debuiche

NÉNUPhAR organise son **deuxième colloque philosophique pluridisciplinaire**. Vous êtes d'ores et déjà invités à envoyer vos projets. Toute proposition, quelle que soit sa discipline et dès lors qu'elle revêt un **intérêt philosophique**, est acceptée.

Douze communications orales seront retenues.

Nous proposons à chaque participant de se voir attribué par le comité scientifique un répondant parmi les autres participants, dont il sera en retour le répondant. Nous nous efforcerons, autant que possible, de ne pas associer deux participants de la même discipline, afin de favoriser le questionnement et l'échange, la pluridisciplinarité et la simplicité qui sont les valeurs de NÉNUPhAR. Chaque participant recevra dans les meilleurs délais la contribution écrite de son répondant. Enfin, ce colloque fera l'objet d'une **publication**.

Instructions :

Les projets devront parvenir au comité de lecture avant le 15 décembre 2007 : sous la forme d'un article (2500 mots) ou à défaut d'un abstract (800 mots), sur papier imprimé à l'adresse suivante : **Comité de lecture de l'Association NÉNUPhAR, 32E bd de Beauvillé, 80000 Amiens.**

Les réponses du comité de lecture parviendront le 16 février 2008, au plus tard. Toute proposition de contribution aura un retour.

Les communications complètes seront attendues pour le 19 avril 2007, pour une intervention de 35 minutes maximum, puisque chacune d'entre elles sera suivie

d'une discussion, initiée par le répondant. Elles devront être envoyées à l'adresse électronique suivante : **association.nenuphar@gmail.com**

Au plus tard un mois avant le colloque sera envoyée à chaque participant la contribution de son répondant.

Descriptif :

« C'est quoi ça ? C'est quoi cette chose ? »

La question porte déjà, en elle-même, une forme de jugement, nécessairement dépréciatif. Il y a en effet dans la chose, sinon une perte, du moins une absence : celle d'une marque déterminée, d'une nature identifiée comme telle. Sans identité propre, ontologiquement indifférenciée, la chose est ce qui est d'un point de vue épistémique sans place, sans classe. En cela elle produit un sentiment d'étrangeté, voire d'angoisse : car elle est de l'être et même *un* être, tout comme je le suis, mais elle n'est pas *cet* être-là, cette forme-là d'être, tout comme j'aspire à l'être.

Pourtant, la chose n'est pas rien : toujours elle *est* quelque chose, elle se tient là, elle est posée d'une façon stable. Ainsi elle apparaît comme ce qui est individué, fixé dans une certaine modalité de l'existence, mais une modalité qui n'est pas connue ou plutôt qui n'est pas reconnue. Dans cette in-détermination se loge une distanciation : la chose est absence de proximité, altérité qui ne se nomme pas ; dans cette indifférence se joue une dépréciation : la chose est, sans atours ni privilèges, et ne peut être que le produit d'une réification, dépouillement du moindre degré de réalité. Ainsi, en même temps que tout apparaît d'abord comme une chose, la chose se trouve privée des degrés plus élevés de réalité : son extension se trouve enrichie de la pauvreté de son intension, et sa valeur dépréciée en égale mesure.

Expérience de l'être en tant qu'être individué, la chose se trouve donc, dans les questions épistémologiques, éthiques et juridiques, peut-être moins dans les interrogations philosophique et artistique, rejetée au loin. Elle doit céder la place à l'objet, qui possède l'avantage d'une double détermination : celle de sa dualité avec le sujet pour et par lequel il est posé, et celle de sa fonction par laquelle sa nature est déterminée. Objet de science, objet de discours, objet de perception : l'objet suppose et s'oppose au sujet, comme ce à quoi celui-ci peut attribuer des qualités et des propriétés, mais aussi comme ce à quoi le sujet se rapporte, peut-être pour s'en mieux distinguer. L'objet est donc en relation étroite avec le sujet, là où la chose s'impose dans une sorte d'indépendance par rapport à lui : il est, finalement, ce que le sujet en fait, en voit, en pense, élément d'une classe dans laquelle il parvient à le confiner, ensemble de déterminations qui sont en réalité toujours aussi celles du sujet. L'étrangeté de l'objet, si elle est, n'est pas alors absence de proximité avec le sujet, mais ignorance de sa nature spécifique. Par conséquent, elle est une étrangeté qui attire, qui fascine, là où celle de la chose répugne, repousse ou angoisse.

Encore plus déterminé, encore plus aisé à classer, encore moins lointain que l'objet, le corps apparaît comme le terme de la triade, dans lequel se consomme, ou semble se consommer définitivement la condamnation de la chose. Le corps est matériel, mais là n'est pas sa seule spécificité, car il est aussi ce dans quoi quelque chose s'incarne : la conscience d'un sujet, son inconscient aussi peut-être, des relations surtout, celles qui existent entre des parties matérielles, entre des objets,

organes du corps organique, membres du corps social, molécules du corps chimique. Le corps s'impose donc comme ce qui manifeste une organisation, une structure : ses qualités propres sont nécessairement des qualités qui unifient dans un tout ce qui sinon existeraient *partes extra partes*. Modèle de l'incarnation d'une forme dans une matière, il apparaît dans et par l'exemplarité de sa réalité hylémorphique et pourtant une comme ce qui est au plus loin de la chose et par conséquent au plus près des êtres individualisés, c'est-à-dire de nous.

L'action sur ces corps se pose alors comme un problème, surtout lorsqu'il s'agit des corps vivants : car le corps n'est pas un objet comme les autres, ce n'est surtout pas une simple chose. Jusque dans la mort, le corps vivant demeure quelque chose d'autre, quelque chose de plus : et ne pas le considérer comme tel est indigne, ou du moins éthiquement discutable. Alors, là où la chose est dépossédée de tout droit, là où l'objet en possède si peu, le corps vivant surgit comme un éventuel sujet de droits, ni personne ni chose.

Mais y a-t-il réellement un tel privilège du corps sur l'objet et sur la chose ? Le corps est-il autre chose qu'un objet de connaissances ? Autre chose que ce que le sujet pose comme support d'une structure par lui-même déterminée ? N'y a-t-il pas dans cette hiérarchie au sein de la triade une simple gradation dans la classification des êtres ? Une gradation que l'artiste retourne, quand, danseur, il fait de son corps son propre objet de travail, et de cet objet de travail cette chose qui s'exhibe parfois dans une étrangeté telle que tout ce qu'elle manifeste en réalité c'est précisément l'unité d'une matière et d'une forme, sans que l'on puisse la déterminer, la classer, la nommer. Réduire le corps à l'objet, réduire l'objet au corps, les réduire l'un et l'autre à la chose, ou bien réduire la chose à l'un ou l'autre, cette triade ne présente pas autre chose que les relations d'identité et de différence qui peuvent lier ses éléments. Privilège philosophique de l'objet, privilège éthique des corps, privilège esthétique de la chose, ils s'inscrivent tous dans une époque, renvoyant ainsi les enjeux propres de notre triade à l'histoire de la philosophie comme aux champs de l'ontologie, de l'éthique, de l'épistémologie, du droit, des sciences humaines et des arts.